

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française et de CAP48



VENEZ PARTICIPER À NOS ATELIERS DE CYCLO-DANSE!

La Cyclo Danse est une danse à part entière, elle est pratiquée par des partenaires dont l'un est en « chaise roulante et l'autre debout ». Suite au succès de nos ateliers de cyclo-danse, l'Asbl Décalage a le plaisir de réitérer l'expérience grâce à un cofinancement de Madame la Ministre E. Huytebroeck et de CAP48. N'hésitez plus et rejoignez-nous pour accéder aux plaisirs de la danse !

***Où ?** les entrainements se font à la salle ARA de la cité de l'Amitié à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

***Quand ?** En moyenne 2 jeudis par mois, de 18h à 20h, jusqu'à fin 2014.

***Pour qui ?** Pour toute personne valide ou moins valide en chaise manuelle ou électrique qui souhaite s'adonner aux plaisirs de la danse.



***Avec qui ?** Les cours sont donnés par Monsieur José Melgar, formateur en cyclo-danse.

***Prix ?** La participation à l'atelier est totalement **gratuite** pour les membres de l'Asbl Décalage et les habitants de la cité de l'Amitié.

Renseignements et inscriptions au 0489 550 309

du lundi au vendredi de 11h à 18h et le vendredi de 11h à 16h.

Décalage a.s.b.l.- Rue temps des cerises 2/272-1150 Bruxelles Belgique

Gsm: +32 489 550 309 - Compte IBAN N° : BE02 9799 7610 4840 BIC : ARSPBE22

E-mail : info@decalage.be - website : www.decalage.be